

POLITIQUE DE RECOMMANDATION D'UN CANDIDAT

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord souhaite adopter une Politique de recommandation d'un candidat ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire définir les modalités de versement de la prime pour référencement et embauche d'un nouvel employé;

ATTENDU QUE cette politique de référencement permettrait de reconnaître les efforts des personnes qui contribuent à encourager les talents à rejoindre l'équipe municipale;

ATTENDU QUE la prime de référence est un avantage financier dont les modalités sont définis par la Municipalité de Wentworth-Nord et que celui-ci ne constitue pas une condition de travail ou un droit acquis;

Il est proposé par madame Karine Dostie

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que la Politique de recommandation d'un candidat soit adoptée par résolution et que soit décrété et statué ce qui suit :

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

La prime peut être octroyée à tout employés et citoyens de Wentworth-Nord, pour autant que les critères énumérés ci-dessous soient respectés.

Admissible à la prime de recommandation :

- Tout employés de la Municipalité;
- Tout citoyens, c'est-à-dire, une personne domiciliée dans la municipalité ou propriétaire, copropriétaire d'un immeuble (avec ou sans bâtiment).

Précision :

- Le poste pour lequel la personne est embauchée doit être un poste permanent, temps plein régulier;
- La recommandation du candidat doit avoir lieu pendant la période d'affichage de l'offre d'emploi, par courriel à l'attention de la direction générale à l'adresse Direction.Generale@wentworth-nord.ca dans ce courriel, il est important de mentionner le nom du candidat et le poste pour lequel sa candidature est recommandée.

Exclusion :

- La personne qui demande la prime ne doit pas posséder de pouvoir d'influence sur le processus d'embauche (ex : le gestionnaire ne peut recommander un candidat et recevoir une prime pour un employé de son département);
- Le candidat recommandé ne doit pas être à l'emploi de la municipalité et ne pas l'avoir été dans les 24 dernier mois (incluant les stages non rémunérés)

Ne peuvent recevoir de prime de référencement, par la nature de leur travail

- Le directeur général;
- Les élus municipaux.

POLITIQUE DE RECOMMANDATION D'UN CANDIDAT

Informations supplémentaires :

- Une seule prime de recommandation est octroyée par employé embauché, en cas de double recommandation pour une même personne, la personne admissible ayant référé en premier le candidat est désignée comme récipiendaire de la prime;
- Il est possible de recommander une personne de sa propre famille;
- L'employé ayant quitté l'employeur au moment du paiement de la prime et qui n'est pas admissible comme citoyen, ne recevra pas de prime de recommandation;
- La prime de recommandation est octroyée aux personnes admissibles sur un principe de bonne foi. En tout temps, la direction générale se positionne si une situation ambiguë se présente, en consultant au besoin le Comité des ressources humaines formé d'élus.

ENTRÉE EN VIGUEUR

La présente politique entre en vigueur dès son adoption par le Conseil municipal de la Municipalité de Wentworth-Nord.

Danielle Desjardins
Mairesse

Ron Kelley
Directeur général et
Greffier-trésorier

Adoption de la politique :

Le 15 février 2023